



Association des vétérans suisses de fusil
Association suisse des tireurs vétérans
www.vssv-astv.ch

Informations du Comité central du 14 mai 2020

La séance du mois de mai du Comité central s'est également tenue par vidéoconférence afin de traiter diverses affaires et de maintenir un examen du processus décisionnel sur la consultation circulaire des points à l'ordre du jour de l'AD ASTV 2020. La discussion sur les conséquences à ce jour et encore à attendre sur la direction de l'association en raison des restrictions continues dues à la pandémie de coronavirus a pris beaucoup de place.

Après une minute de commémoration pour notre membre d'honneur Willy Zinniker, décédé le 2 mai, le Comité central s'est occupé des affaires suivantes ou pris des décisions :

- Il a approuvé le procès-verbal de la séance du Comité central du 04.03.2020 et a pris note du procès-verbal de la séance de la Commission de tir du 09.04.2020 et la prise de décision par voie circulaire des points à l'ordre du jour de l'AD ASTV 2020.
- La recherche de candidats au Comité central afin de pourvoir les 5 postes vacants pour l'AD ASTV 2021 a été discutée et le CC a décidé d'écrire aux associations cantonales et à l'association régionale pour la recherche d'éventuels candidats avec insistance. Un soutien sera également apporté avec une annonce d'emploi sur notre page d'accueil ainsi que dans le « Vétéran Suisse ».
- La Commission de tir est autorisée à préparer le démêlage des règlements et des dispositions de mise en œuvre, à l'attention de la CP ASTV 2020. À cette fin, le Comité central a approuvé le concept et la mise en page.
- Le Comité central est d'avis que l'évolution ultérieure des mesures ordonnées par le Conseil fédéral contre la pandémie de coronavirus ne peut être prévue à ce stade. Surtout, il n'est pas encore possible d'évaluer si et dans quelle mesure les mesures de protection seront assouplies à partir du 08.06.2020. Le Comité central est également conscient que l'ASTV est soumis à un risque plus élevé que les autres associations et tiendra compte de ce fait dans l'évaluation. Toutefois, une décision est à prévoir tant que les détails de la décision du Conseil fédéral à la fin du mois de mai ne seront pas connus. Ensuite, le Comité central décidera si les événements de tir de l'ASTV peuvent être effectués comme prévu, ou si des restrictions sont nécessaires, jusqu'à la renonciation générale des compétitions ASTV. En attendant, la Commission de tir prépare divers scénarii.

La prochaine séance du Comité central aura lieu, espérons-le, le 10.06.2020 à Reiden, ou encore par vidéoconférence.

Avec un salut amical du tireur et de bons voeux pour votre santé

Le Président central

Président central
Bernhard Lampert
Erplon 4
7307 Jénines

081 302 66 55
079 405 92 64
b.lampert@bluewin.ch